



Retard obtention d'une ddt

Par **BasmaBasma**, le **06/11/2019** à **10:53**

Bonjour à tou.t.es

Ayant entamé une procédure de demande de changement de statut auprès de la préfecture de Marseille (d'étudiant à salarié) demande accompagnée d'une demande d'autorisation de travail depuis 3 mois, je ne reçois aucune réponse alors que le délai officiel (renseigné sur le site du service public) est fixé à 2 mois. Je n'ai accès à aucune information (la préfecture attend la décision de la DIRRECTE et cette dernière refuse d'accueillir le public pour toute demande d'information).

Quelles sont les voies par lesquelles je peux obtenir des réponses de la part de ces institutions pour me donner des informations sur mon dossier ?

Y a t'il une voie de recours quant à ce retard étant donné que je dois prendre mon poste dans 7 jours week-end compris et que de nombreuses procédures administratives (caf+pole emploi) dépendent de cela?

Merci par avance et courage à tous,

Basma